

• Communiqué du  
• 15 novembre  
• 2021

# Projet de transfert de salariés vers France Télévisions Studio

## MOTION DE SOUTIEN

**Réunis en Assemblée générale, les adhérents du SNJ apportent tout leur soutien aux salariés de France Télévisions concernés par le transfert de leur activité vers la filiale France Télévisions Studio.**

Selon la direction, ce projet a pour but de renforcer l'activité de la filiale pour en faire le premier créateur de contenus de France Télévisions SA et développer la part de production interne du groupe.

A ce projet économique, fragile juridiquement, la direction a voulu associer le transfert forcé de près de 85 salariés travaillant sur les émissions suivantes : « Télématin », « Thalassa », « Des racines et des ailes », « Passage des Arts », « Faut pas Rêver », « Des chiffres et des lettres ».

Toutes les instances représentatives du personnel se sont opposées à ce transfert, en proposant qu'il soit au moins basé sur le volontariat. Il aura fallu un drame, une tentative de suicide d'une salariée pour que la direction change de ton après plusieurs mois de refus sans concession.

Le volontariat est donc de mise pour les salariés concernés qui pourront continuer à collaborer à ces émissions sous forme de détachement par saison.

Il est donné mandat au nouveau bureau national du SNJ France Télévisions de surveiller la mise en place de ce transfert dans les nouvelles conditions que la direction projette de mettre en place. Une vigilance plus que nécessaire face à une violence sociale une fois de plus en vigueur dans la conduite d'un projet d'entreprise.

Paris, le 10 novembre 2021